



MAIRIE DE LISSY

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de LISSY, légalement convoqué le douze septembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de André BADER, 1^{er} adjoint au maire pour le maire empêché.

PRÉSENTS : Mesdames Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU, Amandine DE OLIVEIRA et Patricia GOUPILLAUD.

Messieurs André BADER, Réginald HERBEAUX.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur Jean-Claude LECINSE donne pouvoir à Monsieur André BADER.

Monsieur Olivier TROUBAT donne pouvoir à Madame Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU

ABSENTE : Madame Nathalie CANET.

Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 08

Nombre de présents : 05

Nombre de votants : 07

Amandine DE OLIVEIRA a été désignée en qualité de **secrétaire de séance** par le conseil municipal.

Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉLIBÉRATIONS

N°18-2024 : PERSONNEL COMMUNAL – adhésion à la convention de participation en Santé souscrite par le CDG77 – approuvé à l'unanimité.

N°19-2024 : POPULATION – création d'un emploi temporaire d'agent recenseur pour les opérations de recensement de la population 2025, enquête INSEE – approuvé à l'unanimité.

N°20-2024 : FINANCES – décision modificative n°1 mouvements de crédits de 132,23€ – approuvé à l'unanimité.

N°21-2024 : CAMVS – acceptation de l'attribution de Fonds de concours pour le changement des menuiseries de la mairie (23 000,00 €) – approuvé à l'unanimité.

N°22-2024 : SDESM – transfert de compétence Infrastructures de recharge pour véhicule électrique – approuvé à l'unanimité.

N°23-2024 : SDESM - adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée, modification du périmètre du syndicat – approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS DU MAIRE

Décision prise par le Maire à la suite des délégations d'attribution par le conseil municipal depuis le dernier conseil municipal :

- le 23/07/2024 n°04DEC2024 : la commune n'exerce pas son droit de préemption sur les parcelles du 25 rue Grande.

- le 20/08/2024 n° 05DEC2024 : signer le contrat annuel d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le domaine de l'instruction des autorisations d'urbanisme du Cabinet IngEspaces.

Fin de séance à 22 heures 00.

Affiché le : 26/09/2024

- Publication sur le site internet de la Commune de Lissy, le 26/09/2024.

L'Adjoint au Maire de Lissy
André BADER

La secrétaire de séance,
Amandine DE OLIVEIRA

